

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3LP120002593

Dénomination nationale : Systèmes informatique et logiciels

Spécialité : Nouvelles technologies de l'informatique

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence est portée par l'UFR « Mathématiques, informatique et mécanique » sur le site de Marseille. Depuis 2007, elle est délocalisée au Maroc (plusieurs sites) dans le cadre d'une convention avec les Groupes EFET et EURELEC (écoles formant des techniciens supérieurs). Cette formation propose aux étudiants « *une spécialisation professionnelle, une deuxième compétence, ou une réorientation vers les techniques nouvelles de l'informatique afin de compléter leur formation par une connaissance approfondie de l'informatique et en particulier des techniques logicielles de haut niveau : développement d'applications client/serveur et Internet, programmation orientée objet, et bases de données* ». La formation vise donc les métiers de développement de logiciel avec une légère spécialisation dans le développement web. Construite initialement à partir d'une évolution du DUT de génie informatique, mention : Informatique, systèmes et technologies et accueillant majoritairement des étudiants titulaires de DUT ou BTS, elle se veut être aussi une sortie professionnalisante pour le parcours : Informatique de la licence « Maths-info ». Sur le site de Marseille, elle est organisée en alternance afin d'accueillir à côté du public de formation initiale des stagiaires de la formation continue. Lors du prochain contrat quinquennal, il est prévu de recruter aussi *via* les contrats de professionnalisation ; ce qui en cas de succès conduirait à la création de groupes séparés.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	40+110
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	65 % - 10 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	35 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	80 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

L'évaluation de cette formation a soulevé un sérieux problème car le dossier mêle de façon très peu cohérente des données concernant soit le seul site de Marseille, soit l'ensemble des étudiants du site de Marseille et des multiples sites marocains. L'interprétation de certains indicateurs est donc rendue non seulement parfois impossible mais crée aussi un doute sur leur pertinence et leur fiabilité. Il est ainsi totalement impossible d'analyser le recrutement –on peut juste penser que les très nombreux BTS correspondent aux étudiants marocains- ; il en est de même pour la part des étudiants en formation continue (les étudiants marocains le seraient-ils-tous ?). On s'interroge sur le pourquoi de ce choix, alors que –comme c'est le cas pour la présentation de l'équipe pédagogique ou pour le suivi des diplômés, une présentation séparée du site de Marseille et des sites marocains s'imposait. Sur ce point, d'ailleurs, on ne peut absolument pas se satisfaire des rares informations données pour évaluer ces délocalisations.

La convention ne peut suffire à juger de la conformité de la formation délivrée dans les divers sites marocains au cahier des charges qui régit la délivrance de ce diplôme. Sans préjuger d'une évaluation qui reste donc à faire, on peut néanmoins s'interroger sur la possibilité de piloter et d'assurer une bonne homogénéité de formation avec un effectif pouvant atteindre 120 étudiants sur 6 sites différents.

L'évaluation qui suit porte donc exclusivement sur la formation délivrée à Marseille. Néanmoins, l'établissement se devra de fournir tous les éléments nécessaires à l'évaluation de la formation délivrée au Maroc. Sur le site de Marseille, le bilan peut être jugé globalement satisfaisant et ceci malgré les lacunes et imprécisions du dossier fourni (on ne sait ainsi rien du nombre et de l'origine des candidats à cette licence). Le point évidemment le plus positif est le très bon taux d'insertion professionnelle et une insertion montrant la bonne adéquation entre emplois occupés et formation. Même si l'on peut regretter le manque de clarté des données statistiques fournies, il y a un évident investissement de l'équipe pédagogique dans le suivi des étudiants. Cette équipe est solide, complète, équilibrée. Néanmoins, la répartition des enseignements concentre un trop grand nombre d'heures sur quelques intervenants professionnels. Les professionnels, de qualité, sont bien présents dans tous les aspects de la formation, du recrutement au pilotage. Sur ce plan, le conseil de perfectionnement serait à dynamiser pour le rendre pleinement efficace en termes d'autoévaluation et de prospective.

La formation est attractive. Cependant, son contenu « large » ne lui permet pas de s'affirmer comme la sortie professionnalisante à Bac+3 des licences généralistes « maths-info ». En effet, elle recrute essentiellement des titulaires de DUT ou BTS qui, pour beaucoup, ont déjà un bagage de compétences spécialisées bien développé. Le dossier montre que la question a été soulevée et des pistes tracées.

L'équipe pédagogique est d'ailleurs bien consciente de cette disparité de niveau et de motivation des candidats quant à une insertion professionnelle immédiate à l'issue de la formation. On aurait pu craindre qu'une telle formation soit un tremplin vers le master et il faut féliciter l'équipe pédagogique d'avoir su l'éviter.

L'ouverture à la formation continue et la décision d'aller vers la mise en œuvre de contrats de professionnalisation sont des points très positifs. Il conviendrait que l'établissement soutienne cette démarche qui induit des charges nouvelles, surtout s'il est nécessaire d'ouvrir deux groupes bien séparés (ce qui pédagogiquement est souvent nécessaire).

Comme déjà souligné, le dossier fourni est insuffisant sur de nombreux points et l'autoévaluation ne soulève pas vraiment les questions de fond, d'autant qu'elle porte essentiellement sur la formation délivrée à Marseille.

- Points forts :

- Une bonne insertion professionnelle.
- L'ouverture à la formation continue.
- Un adossement professionnel correct.

- Points faibles :

- Un dossier trop lacunaire et trop imprécis.
- L'opacité totale de la partie délocalisée au Maroc.
- La concentration trop forte de l'enseignement assuré par les professionnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Pour le site de Marseille, il conviendrait de diversifier les intervenants professionnels et de renforcer leur implication. Une dynamisation du conseil de perfectionnement serait utile.

Pour la partie marocaine, il est absolument nécessaire de fournir les éléments permettant d'évaluer ces délocalisations, modalités d'organisation, contenus pédagogiques, modalités de contrôle des connaissances. Les premiers indicateurs de performances et de fonctionnement devraient renseigner sur la pertinence de telles délocalisations. La pérennité de l'ensemble de la formation pourrait en dépendre.